

# À la découverte des cités-jardins

LE PRÉ SAINT-GERVAIS | PANTIN | LES LILAS

## Séance 1



  
**ACADÉMIE  
DE CRÉTEIL**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de la Seine-Saint-Denis

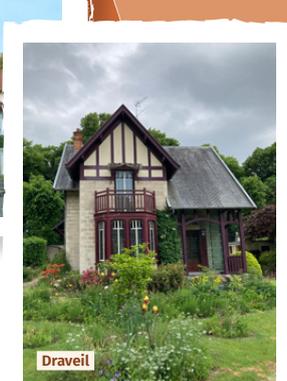
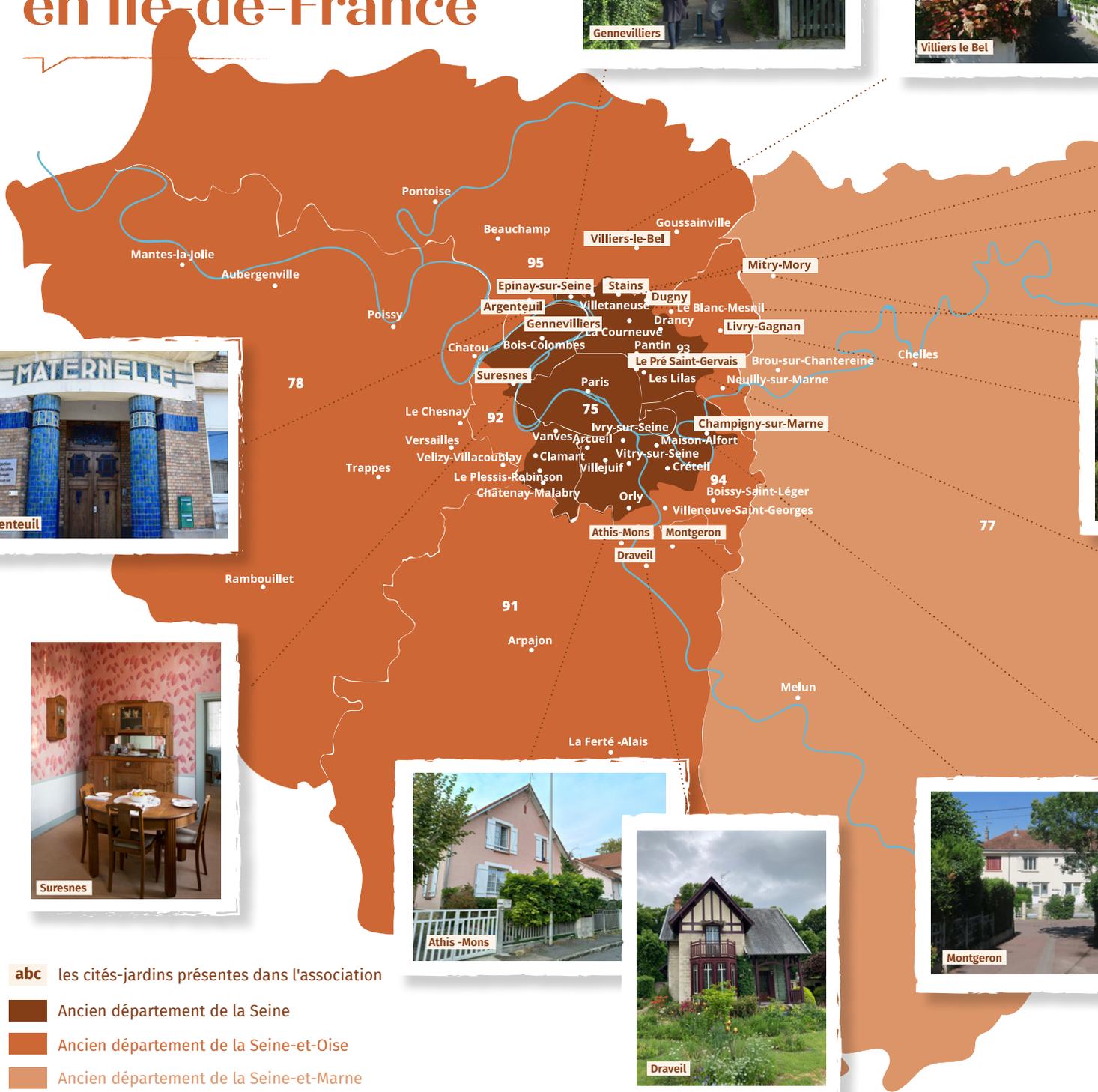
**VILLE DU  
Pré  
Saint-  
Gervais**

  
**Cités  
Jardins**  
ASSOCIATION RÉGIONALE  
D'ÎLE-DE-FRANCE

**93** Seine Saint Denis  
**c|a.u.e**  
Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement



## 80 cités-jardins recensées en Île-de-France



- abc** les cités-jardins présentes dans l'association
- Ancien département de la Seine
- Ancien département de la Seine-et-Oise
- Ancien département de la Seine-et-Marne



## QUELQUES CHIFFRES-CLÉS

- La Cité Bruno (1904-1908) située en région Nord est la **première cité-jardins** construite en France.
- Plus de **80 cités-jardins** ont été construites en Île-de-France.
- **22 cités-jardins** ont été construites (dont 5 ont été détruites) dans le département de la Seine-Saint-Denis (93).
- La cité-jardins du Pré Saint-Gervais, Pantin, Les Lilas a été construite en **3 étapes** :
  - de 1927 à 1931 ;
  - de 1932 à 1934 ;
  - de 1947 à 1952.

Sa superficie est de **12 hectares**.

## SOMMAIRE

	Pages
<b>1. Localisation en Île-de-France</b>	<b>2-3</b>
<b>2. À la découverte des cités-jardins</b>	<b>4-10</b>
<b>3. La cité-jardins du Pré Saint-Gervais, Pantin, Les Lilas</b> 🔍	<b>11-12</b>
<b>4. Lexique</b>	<b>13</b>
<b>5. Jeu MOTS MÊLÉS</b>	<b>14</b>





Immeuble de la place principale, XXI<sup>e</sup> siècle, cité-jardins de Stains © ARCJ



Cité-jardins de Montgeron, Carte postale, vers 1930 © Edition Henry

## 2. Des architectures au service des habitants

Les premières cités-jardins sont construites au tout début du XX<sup>e</sup> siècle mais la grande majorité de ces quartiers a vu le jour après la Première Guerre mondiale, durant l'entre-deux-guerres. Le style des immeubles et des pavillons varie d'une cité-jardins à une autre et d'une période à une autre. Ce qui ne change pas, c'est la volonté de proposer aux ouvriers des logements et des quartiers confortables, jolis et modernes.

Les cités-jardins peuvent être construites en briques ou en béton, plus rarement en pierre. Le point commun de ces matériaux est qu'ils sont peu coûteux et qu'on peut les trouver en Île-de-France. Les briques sont fabriquées avec de la terre cuite dans des briqueteries locales. Le béton est un matériau très solide dont les matières premières (sable, gravier, ciment) sont disponibles partout. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, il est présent dans toutes les constructions. Il concurrence des matériaux traditionnels comme la pierre ou le bois.

Les architectes apportent une attention particulière aux décors des façades d'immeubles et de maisons (variété des matériaux de revêtements et des couleurs, mosaïques, fresques, bas-relief). Il faut que ces logements soient beaux pour redonner de la dignité aux habitants qui vivaient avant dans des taudis et leur donner envie d'y habiter et de prendre soin de leur quartier.



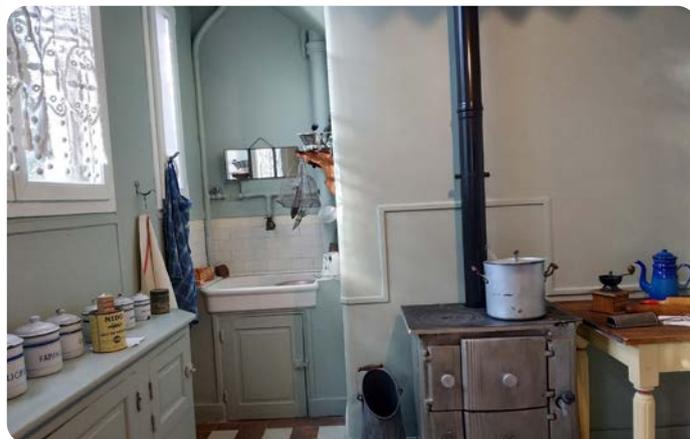
Mosaïque, cité-jardins d'Epina-sur-Seine / Briques, cité-jardins de Stains / Ciment, cité-jardins du Plessis-Robinson © ARCJ

# À LA DÉCOUVERTE DES CITÉS-JARDINS EN ÎLE-DE-FRANCE



L'intérieur des logements est également très soigné. C'est la première fois que, pour des logements ouvriers, chaque appartement possède ses propres WC. Des garde-manger, ancêtres des réfrigérateurs, sont prévus sur les balcons ou dans la cuisine. Les logements ont également du parquet au sol, l'électricité et un moyen de chauffage (cheminée, poêle à charbon...). Les larges fenêtres et la grande hauteur sous plafond remplacent les logements petits et sans lumière. On construit des oriels (ou bow window) pour éclairer encore plus le logement. Désormais, l'air et la lumière du soleil circulent dans les pièces et l'hygiène est partout !

Reconstitution d'un appartement des années 1930, cité-jardins de Suresnes © ARCJ



## 2

### QUESTIONS

1- Cite trois matériaux utilisés pour construire une cité-jardins.

.....  
.....  
.....

2- Quels aménagements sont installés pour la première fois dans les logements ?

.....  
.....  
.....

3- Pourquoi l'air et la lumière circulaient enfin dans les logements ?

parce qu'il y avait la climatisation et des lampes dans chaque pièce.

parce qu'il y avait des courants d'air et des éclairs de génie.

parce qu'il y avait de grandes fenêtres par lesquelles le soleil entra et des pièces avec une hauteur sous plafond importante.

parce que c'était le nom de deux esprits malicieux de la cité jardin : Air et Lumière.

### 3. Les équipements des cités-jardins

Selon le concept de cité-jardins, la cité idéale doit être « autosuffisante », cela veut dire que les habitants doivent pouvoir y trouver tout ce dont ils ont besoin pour vivre. Les constructeurs de cités-jardins vont s'inspirer de cette idée et créer des équipements utiles à la population comme des installations sportives, des espaces de jeux et des espaces verts, des édifices culturels ou encore des lieux dédiés à l'éducation et l'hygiène. Ainsi plusieurs catégories d'équipements se retrouvent dans les grandes cités-jardins :

- **Les équipements pour l'éducation des plus jeunes :** groupes scolaires, crèches ;

- **Les équipements pour la forme et la santé :** les bains-douches, les lavoirs, les dispensaires et les complexes sportifs ;

- **Les équipements pour la vie quotidienne :** les commerces (boulangerie, boucherie, bazar, librairie-papeterie,...), les cours, les parcs et les squares, les espaces de loisirs, les lieux de culte.



Salle de la garderie d'enfants de la Fondation Blumenthal © AM Epinay-sur-Seine, 10Fi4 204

Seulement les plus importantes cités-jardins possèdent ces types d'équipements. Les équipements les plus présents sont les commerces et les groupes scolaires. Par exemple, en Île-de-France, 19 cités-jardins sur 80 bénéficient de commerces et 10 de groupes scolaires. Les plus petites cités-jardins s'appuient sur les équipements environnants déjà construits ou prévus.



Ancien bazar de la cité-jardins de Stains, quincaillerie et actuel local « mémoire de cité -jardins » © ARCJ



Cinéma Jean Vigo, cité-jardins de Gennevilliers © ARCJ



Piscine de la cité-jardins de la Butte Rouge, Châtenay-Malabry. © AM Châtenay-Malabry « mémoire de cité jardins ». © ARCJ

### 3

## QUESTIONS

1- Quelle est la signification d'auto-suffisant ?

.....  
 .....

2- Quelles sont les trois grandes catégories d'équipements dans les cités-jardins ?

.....  
 .....

3- À l'origine, quels sont les équipements les plus présents dans les cités-jardins ? Coche les bonnes réponses.

- Les commerces, il y avait un supermarché avec tout ce dont les habitants avaient besoin.
- Les groupes scolaires, pour apprendre aux enfants à lire et écrire.
- Les commerces, il y avait plein de commerces différents pour chaque besoin des habitants.
- Les groupes scolaires, pour garder les enfants quand les parents allaient à leur travail.

# À LA DÉCOUVERTE DES CITÉS-JARDINS EN ÎLE-DE-FRANCE



## 4. Les aménagements extérieurs



Jean WALTER, Projet pour la Cité Bonne-Nouvelle, Dieppe, 1921 © Archives Sodineuf-Habitat-Normand

Lors de la construction d'une cité-jardins, on fait appel à des architectes mais aussi à des urbanistes et paysagistes. L'architecte conçoit les bâtiments et dirige les chantiers. L'urbaniste organise la ville pour y améliorer les conditions de vie. Le paysagiste s'intéresse aux éléments naturels comme le relief, l'eau ou la végétation pour les mettre en valeur dans le quartier et s'appuyer sur eux pour le dessiner.

En Région parisienne, les cités-jardins sont bâties sur de grands terrains sans construction. Ce sont des anciens parcs de châteaux, des bois, des champs ou des **friches**. Les cités-jardins sont faciles à reconnaître, car contrairement au reste de la ville, ce sont des quartiers structurés ayant une architecture très homogène. Tous les espaces publics ont une fonction et sont classés par importance. Les avenues et les rues principales mènent aux équipements publics et aux immeubles, les voies secondaires aux maisons. Des **venelles** serpentent entre les jardins des pavillons.



Portique à Drancy © ARCJ

Trois éléments urbains sont caractéristiques des cités-jardins : les **venelles**, les **clos**, les **portiques**. Ils embellissent et rendent la cité-jardins plus agréable pour les habitants, comme s'ils vivaient dans un jardin.

Les habitations sont toujours accompagnées d'espaces verts publics ou privés. De nombreux détails embellissent les cités-jardins comme des bassins, des pergolas, des vasques. Le quartier devient un jardin, c'est un lieu de promenade et de découverte. Il est mis en scène pour provoquer des émotions et créer de la surprise.



Arbre au centre d'un clos à Livry Gargan © ARCJ

## 4

### QUESTIONS

1- Quels sont les trois métiers nécessaires pour la conception d'une cité-jardins ?

.....  
.....

2- Pourquoi les cités-jardins sont-elles faciles à reconnaître ?

.....  
.....

3- Classez ces trois axes de circulation du plus petit au plus grand : rue, avenue, venelle.

.....  
.....

4- Pourquoi il y a le mot "jardin" dans cités-jardins :

- parce qu'on a construit ces quartiers sur d'anciens jardins.
- parce que les inventeurs des cités-jardins c'est Madame Cité et Monsieur Jardin.
- parce qu'il y a beaucoup de jardins publics et privés.
- parce que les habitants auraient voulu avoir des jardins au pied des immeubles.

## 5. La vie au sein d'une cité-jardins

Les cités-jardins devaient proposer une **mixité sociale**. Il y avait des maisons pour les familles nombreuses et les habitants plus riches et des appartements pour les familles plus modestes. Des ateliers d'artistes ont été aménagés, des résidences pour personnes âgées, pour célibataires, pour "indésirables" (sans abri). Tous ces aménagements montrent une volonté de mixité sociale importante.

La vie dans les cités-jardins était accompagnée de conseils et de règles d'hygiène, comme par exemple pour tenir sa maison et son jardin. Quand une famille s'installait dans une cité-jardins, elle acceptait les règles de vie collectives et de coopération. Ces règles étaient différentes d'une cité-jardins à l'autre. Les aménagements ont été pensés pour faciliter les rencontres. Pour aller dans les jardins collectifs, on ne pouvait passer que par un seul sentier, ce qui obligeait les jardiniers à se rencontrer. Des concours entre les cités-jardins étaient organisés, par exemple, celui du plus beau jardin. Il y avait même des championnats de pétanque.

Les premiers **locataires** des cités-jardins ont pu transmettre leurs **baux** à leurs descendants. Il arrive que plusieurs générations d'une même famille aient vécu dans un même logement. D'autres familles sont restées dans les mêmes bâtiments tout en changeant d'appartements au fil de la vie. Il y a aussi, bien sûr, de nouveaux habitants.

Aujourd'hui, les cités-jardins sont toujours habitées et la vie continue dans ces quartiers. De nouvelles façons de vivre se développent et de nouveaux souvenirs se créent. On vient de partout visiter les cités-jardins. Aujourd'hui, on ne construit plus de cités-jardins telles quelles mais on continue à s'en inspirer.



Fête sportive dans le stade du Pré Saint-Gervais, 1933  
© AM Pré Saint-Gervais



Mariage à la cité-jardins de Stains © AM Stains

## 5

### QUESTIONS

1- Quels types d'habitants vivent dans la cité-jardins. Coche les bonnes réponses.

- locataires  propriétaires
- célibataires  retraités
- familles avec ou sans enfants

2- Qu'est-ce qui était très important dans la vie de ces habitants ? Coche les bonnes réponses.

- Qu'il y ait une bonne entente entre les voisins et qu'ils se parlent entre eux.
- Que les maisons et les jardins soient propres et bien entretenus.
- Que les habitants soient les meilleurs à la pétanque.
- Que les habitants vivent ensemble comme dans une famille.

3- Quelle est la bonne réponse ?

- Les enfants des premiers habitants ont eu le droit à d'autres logements dans la cité-jardins.
- Les enfants des premiers habitants ont pu garder le logement de leurs parents.
- Les enfants des premiers habitants ont dû quitter obligatoirement la cité-jardins.
- Les enfants des premiers habitants ont construit leur cabane en bois au fond du jardin de leurs parents.

4- Est-ce que les cités-jardins sont toujours habitées ?

.....



## 6. Quels habitats pour demain ?

À partir des années 1960, on prend de moins en moins comme modèle la cité-jardins pour construire la ville. Les cités-jardins existantes, édifiées pour les plus anciennes, cinquante ans auparavant, sont devenues des quartiers peu entretenus et parfois dégradés. Une **réhabilitation** est nécessaire pour adapter les logements aux nouvelles **normes de confort** qui sont intégrées notamment dans les nouveaux quartiers, les grandes barres et tours qu'on appelle les grands ensembles.

Entre 1980 et 1990, des architectes, des urbanistes, des paysagistes et des élus prennent conscience des qualités de construction et de l'organisation de la vie dans ces quartiers. Les cités-jardins connaissent des travaux (souvent longs) pour les restaurer et les adapter aux normes de confort actuel (ajout de salle de bains, isolation, augmentation de la surface des appartements). Reconnues comme étant du **patrimoine** architectural, paysager, urbain et social, elles sont progressivement intégrées dans des politiques de **préservation**. Certaines d'entre elles, en Île-de-France, sont reconnues comme étant du patrimoine d'intérêt régional, par le biais d'un label qui les valorise (une sorte d'étiquette garantissant leur qualité), mais qui, en revanche, n'interdit pas leur démolition.

Elles redeviennent ainsi des sources d'inspiration pour construire les villes du XXI<sup>e</sup> siècle. Les espaces verts, notamment, sont des sources de **biodiversité** très précieuses en banlieue parisienne.



Avant/après la réhabilitation des immeubles de la cité-jardins de Stains © A&B Architectes



Logo du label Patrimoine d'intérêt régional

## 6

### QUESTIONS

- 1- Complète cette phrase en sélectionnant le nombre exact d'années écoulées :  
Les premières cités-jardins ont été construites, il y a .... ans.
- 110 ans  10 ans  1 an
- Pourquoi une réhabilitation des cités-jardins est-elle nécessaire ?

.....  
.....

- 2- Les cités-jardins font partie du patrimoine car (plusieurs réponses sont possibles) :
- elles ont été construites il y a longtemps.
  - elles ont des qualités de construction et d'organisation de la vie des habitants.
  - elles sont des sources d'inspirations, notamment pour la biodiversité.
  - elles ont une histoire qu'il faut préserver.

- 3- D'après toi, quel type de biodiversité peut-on observer dans une cité-jardins :
- des insectes pollinisateurs, des lions et des sapins.
  - des pélicans, des chats et des baobabs.
  - des insectes pollinisateurs, des chats et des platanes.
  - des pélicans, des lions et des baobabs.

## 7. Zoom sur la cité-jardins du Pré Saint-Gervais, Pantin, Les Lilas

La cité-jardins du Pré Saint-Gervais a été construite par l'architecte Félix Dumail pour l'OPHBM (Office Public d'Habitat à Bon Marché) du Département de la Seine. La cité-jardins occupe des terrains à cheval sur trois communes : Le Pré Saint-Gervais, les Lilas et Pantin. On distingue trois phases de travaux : de 1927 à 1931, puis de 1932 à 1934, et enfin, de 1947 à 1952. Dès 1935, cette cité-jardins est desservie par le métro Porte des Lilas (ligne 11).

**La première tranche de travaux, de 1928 à 1931**, est construite au Pré Saint-Gervais sur des terrains formés par les **remblais** du métro parisien qui devaient assécher le lieu-dit Trou Marin. Sont prévus 1008 logements collectifs et 243 pavillons. Les pavillons, de facture moderne, font l'originalité de cette cité-jardins. Leur façade en béton gris tranche avec les briques des immeubles collectifs qui entourent un équipement sportif : le stade Léo-Lagrange.

Le plan d'ensemble se développe autour de trois grands espaces : la place Séverine, le stade et le square Henri-Sellier. On note des détails architecturaux intéressants sur les portes d'entrée, sur les balcons et les loggias. Les matériaux sont également choisis avec soin.

**La seconde phase de travaux commence en 1932** à Pantin, rue des Pommiers, où l'habitat collectif domine. Au cours de cette décennie, est réalisé le groupe scolaire Jean-Jaurès, ensemble de béton et de briques de verre, dessiné par l'architecte Félix Dumail.



Façades des immeubles, avenue Edouard-Vaillant, Pré Saint-Gervais  
© Archives municipales du Pré Saint-Gervais



Pavillons d'angle rue Jules-Jacquemin, Pré Saint-Gervais  
© Archives municipales du Pré Saint-Gervais



Sur le stade Léo-Lagrange, Pré-Saint-Gervais  
© Archives municipales du Pré Saint-Gervais



Sur le stade Léo-Lagrange, Pré-Saint-Gervais, vue d'ensemble  
© Archives municipales du Pré Saint-Gervais

# À LA DÉCOUVERTE DES CITÉS-JARDINS EN ÎLE-DE-FRANCE



En troisième et dernière phase de travaux, de 1947 à 1952, ce dernier complète la partie pantinoise et lilasienne avec 228 logements collectifs autour de l'actuelle avenue Thalie. Pour des raisons économiques, les immeubles de logements collectifs s'implantent à la place des maisons initialement prévues.

La cité-jardins a reçu le label Patrimoine d'intérêt régional en 1986. Propriété de l'Office public départemental (Seine-Saint-Denis Habitat), cette cité-jardins est réhabilitée par tranches depuis 1998. Elle compte aujourd'hui 1.200 logements collectifs et 56 pavillons individuels.



Cité-jardins du Pré Saint-Gervais – livraison des travaux de façades îlot 2 © Seine-Saint-Denis habitat-Fonds Dumail



Cité-jardins du Pré Saint-Gervais – Vue depuis une loggia réhabilitée îlot 2 © caue 93

## 7

### QUESTIONS

1- Quel est le nom de l'architecte qui a contribué à la construction de cette cité-jardins ?

.....

2- Quelles étaient les missions de l'Office public d'Habitations à Bon Marché de la Seine ? Coche les bonnes réponses :

- construire les tunnels du métro et démolir les habitations
- programmer les projets de construction et engager des architectes
- louer les logements et entretenir les bâtiments
- scolariser les enfants résidents dans la cité-jardins

3- En combien d'étapes cette cité-jardins a-t-elle été construite ?

.....  
.....

4- Coche le nom des communes concernées (attention toutes ne le sont pas) :

- Noisy-le-sec
- Pantin
- Les Lilas
- La Courneuve
- Le Pré Saint-Gervais

**Bains-douches** : lieu public où l'on peut se laver, prendre un bain ou une douche.

**Bas-relief** : sculpture ou partie sculptée intégrée dans un mur.

**Baux / bail** : contrat de location que signent le locataire et le propriétaire du logement. Il définit principalement le prix du loyer et la durée de la location.

**Béton** : mélange solide de ciment, de sable et d'eau. Pour le rendre plus solide, on peut intégrer des tiges en fer dans son épaisseur, on parle alors de béton armé.

**Biodiversité** : diversité des animaux et des plantes présentes quelque part.

**Brique** : matériau fabriqué à partir d'argile mélangée à de l'eau, pour obtenir une pâte, qui est ensuite moulée, séchée, et cuite à haute température.

**Briqueterie** : usine où l'on fabrique les briques.

**Clos** : espace vert ouvert à toutes et à tous entouré de pavillons.

**Dispensaire** : établissement de soins dont les services des médecins sont gratuits ou peu coûteux.

**Édifice** : bâtiment important.

**Équipement public** : ensemble des bâtiments permettant d'assurer l'accès de la population aux services dont elle a besoin (éducation, santé, culture).

**Fresque** : peinture réalisée directement sur les murs d'une pièce.

**Friche** : terre non cultivée.

**Insalubre** : désigne un endroit ou un logement pas suffisamment éclairé et ventilé, dangereux pour la santé.

**Lavoir** : lieu public où on lavait le linge.

**Locataire** : personne qui paie chaque mois un loyer pour son logement. Il n'est pas propriétaire, son logement ne lui appartient pas.

**Mixité sociale** : on parle de mixité sociale lorsque dans un même lieu ou dans une même zone géographique cohabitent des personnes avec des salaires, des niveaux de vie différents.

**Mosaïque** : décors fait à base de petits morceaux de pierre, de verre, de céramique que l'on assemble pour former un dessin. Ces décors apportent de la couleur dans les cités-jardins.

**Normes de confort** : ensemble des aménagements que l'on retrouve dans la plupart des logements pour un meilleur confort (salle de bains, isolation, salon, réfrigérateur).

**Oriel** : Fenêtre qui avance par rapport à la façade permettant ainsi d'avoir encore plus de surface vitrée.

**Ouvrier** : personne qui utilise ses mains pour travailler dans une usine.

**Patrimoine** : ce qui est considéré comme étant transmis par nos ancêtres et comme important pour l'Histoire.

**Portique** : grande arche sous laquelle on peut passer à pied ou en voiture et qui marque souvent l'entrée dans la cité-jardins.

**Préservation** : action de mettre un bâtiment à l'abri de l'oubli, de la dégradation, de la démolition.

**Réhabilitation** : réaménagement d'un bâtiment en gardant l'aspect extérieur et en y améliorant le confort intérieur.

**Révolution industrielle** : phénomène durant le XIXe siècle, où le travail dans les champs diminue au profit du travail dans les usines. Pour fabriquer de nouveaux produits de consommation en grande quantité et à bon marché, les industries recrutent des ouvriers aux quatre coins de la France.

**Remblais** : tas de terre apportés sur un terrain pour créer une plate-forme ou combler une cavité.

**Taudis** : logement misérable, sans confort ni hygiène.

**Venelle** : petit sentier étroit.

# JEU MOTS MÊLÉS



D	Q	D	B	Z	P	O	R	T	I	Q	U	E	R
B	Q	I	I	E	T	Z	Z	U	S	F	Y	B	E
R	N	S	O	S	H	R	R	P	R	B	J	A	H
I	C	P	D	C	L	O	S	A	T	A	W	S	A
Q	T	E	I	Q	V	T	R	T	T	I	B	R	B
U	U	N	V	I	E	R	E	R	U	L	A	E	I
E	R	S	E	Q	N	P	V	I	Q	W	I	L	L
T	E	A	R	Q	E	I	O	M	C	K	N	I	I
E	U	I	S	N	L	L	L	O	O	T	D	E	T
R	C	R	I	V	L	N	U	I	N	A	O	F	A
I	N	E	T	M	E	C	T	N	F	U	U	O	T
E	J	G	E	Y	M	J	I	E	O	D	C	W	I
C	D	B	E	T	O	N	O	S	R	I	H	U	O
E	D	I	F	I	C	E	N	E	T	S	E	E	N

BAIL  
BAINDOUCHE  
BASRELIEF  
BETON  
BIODIVERSITE  
BRIQUETERIE  
CLOS  
CONFORT

DISPENSAIRE  
EDIFICE  
PATRIMOINE  
PORTIQUE  
REHABILITATION  
REVOLUTION  
TAUDIS  
VENELLE



# À la découverte des cités-jardins

LE PRÉ SAINT-GERVAIS | PANTIN | LES LILAS



Ce dispositif pédagogique est une invitation à découvrir, en Seine-Saint-Denis, les cités-jardins, une des spécificités du patrimoine de la région Île-de-France. Il invite écoliers et collégiens à observer et à se repérer sur un plan, à découvrir le concept de cité-jardins, la qualité architecturale, paysagère et urbaine de ces ensembles de logements collectifs et individuels, ainsi que le rôle du végétal dans ces quartiers.

Patrimoine commun à plusieurs territoires franciliens, les cités-jardins racontent l'histoire de la première campagne de construction de logements sociaux par les Offices publics, celle de l'aménagement du territoire à l'échelle de la région parisienne. Dès 1910 jusqu'aux années 1950, c'est vers la construction des grands ensembles que s'engagent les décideurs pour favoriser l'habitat populaire.

En Seine-Saint-Denis, plus d'une vingtaine de cités-jardins ont été construites en majorité au cours de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle ; certaines d'entre elles ont été démolies par la suite. Elles ont contribué à améliorer les conditions de vie et à structurer le développement urbain : à Bagnolet, à Bobigny, à Drancy, à Dugny, à Epinay-sur-Seine, à La Courneuve, au Blanc-Mesnil, aux Lilas, à Livry-Gargan, à Neuilly-sur-Marne, à Pantin, au Pré Saint-Gervais, à Saint-Denis, à Romainville, à Stains.

Ces cités-jardins continuent d'inspirer architectes, urbanistes et paysagistes. Elles ouvrent des pistes pour concevoir la ville de demain et notamment pour l'adapter aux changements climatiques, et pour préserver des patrimoines remarquables.

Cette initiative est le fruit d'un partenariat entre la Direction des services départementaux de l'éducation nationale de Seine-Saint-Denis (DSDEN 93), le Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement de Seine-Saint-Denis (CAUE 93), l'Association régionale des cités-jardins d'Île-de-France et la Ville du Pré Saint-Gervais.

## Contacts :

- \* CAUE 93 / conception et animation : [justine.bourgeois@caue93.fr](mailto:justine.bourgeois@caue93.fr) / professeure relai : [clemence.lagache@caue93.fr](mailto:clemence.lagache@caue93.fr)
- \* Association régionale des cités-jardins d'Île-de-France : [noemie.mauringaisne@citesjardins-idf.fr](mailto:noemie.mauringaisne@citesjardins-idf.fr)
- \* Ville du Pré Saint-Gervais - archives et patrimoine : [marie-claire.quin@villedupre.fr](mailto:marie-claire.quin@villedupre.fr)
- \* DSDEN 93 / Conseillers pédagogiques : [france.letz@ac-creteil.fr](mailto:france.letz@ac-creteil.fr) / [pascal.meny@ac-creteil.fr](mailto:pascal.meny@ac-creteil.fr)



Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de la Seine-Saint-Denis

